



RÉGION ACADÉMIQUE



RECTORAT DE LA RÉUNION

24, avenue Georges Brassens - cs 71003 - 97743 St-Denis cedex 9 - www.ac-reunion.fr

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS EUROPÉENNES ET
INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION

ce.dareic@ac-reunion.fr - 0262 48 14 38

DÉCLARATION DE DÉPLACEMENT COLLECTIFS D'ÉLÈVES
OU D'ÉTUDIANTS À L'ÉTRANGER

à adresser à dareic.cdm@ac-reunion.fr, impérativement au moins un mois avant la date
prévue de départ

ÉTABLISSEMENT	<input type="checkbox"/> Collège	<input type="checkbox"/> LEGT	<input type="checkbox"/> LPO	<input type="checkbox"/> LP	<input type="checkbox"/> public	<input type="checkbox"/> privé sous contrat
	<input type="text"/>					
<input type="text"/>						

Type de mobilité séjour culturel et linguistique projet d'établissement
 programme européen Erasmus+ : KA2 – KA102 - KA103
 SEHA programme de l'OFAJ programme ProTandem

Pays de destination et ville du séjour

Numéro d'appariement (si pertinent) :

Voyage avec réciprocité : OUI – NON accueil du partenaire en (mois/année)

Durée : du au soit jours (dont jours sur le temps scolaire)

(5 jours maximum sur le temps scolaire, sauf PFMP et projets européens ERASMUS+)

Nombre d'élèves : Nombre d'accompagnateurs :

Hébergement : famille des correspondants accueil en famille rémunéré

hôtel/auberge de jeunesse autre : préciser

Ouverture européenne et internationale des établissements du second degré
Mobilité des élèves de collège et de lycée en Europe et dans le monde

Décision du Chef d'établissement/ Directeur FAVORABLE ou RÉSERVÉ

Date :

Signature :

Accusé de réception par la DAREIC

Pièces à joindre obligatoirement à ce dossier :

Liste des élèves

Projet pédagogique

Budget du voyage indiquant la participation famille et les aides obtenues ou demandées

Liste des accompagnateurs et ordres de mission

La circulaire du 3 juin 2016 a rétabli l'obligation pour le mineur voyageant sans l'un de ses deux parents, la présentation **d'une autorisation de sortie de territoire** dont le formulaire est téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>

Remarques ou conseils éventuels :

Date :

Signature :

Textes de référence

* [Circulaire n°2016-091 du 15-06-2016](#) relative à la mobilité des élèves de collège et lycée en Europe et dans le monde.

* [Circulaire n°2011-117 du 3 août 2011](#) relative aux modalités d'organisation des sorties et voyages scolaires au collège et au lycée.

* [Circulaire n°2013-106 du 16 juillet 2013](#) relative à la simplification des formalités administratives dans le transport et l'encadrement des élèves dans le cadre des sorties et voyages scolaires dans les premier et second degré